

Équipes Santé famille

Améliorer les soins primaires

BULLETIN N° 2/avril 2005

Équipes Santé familiale – Mise en oeuvre

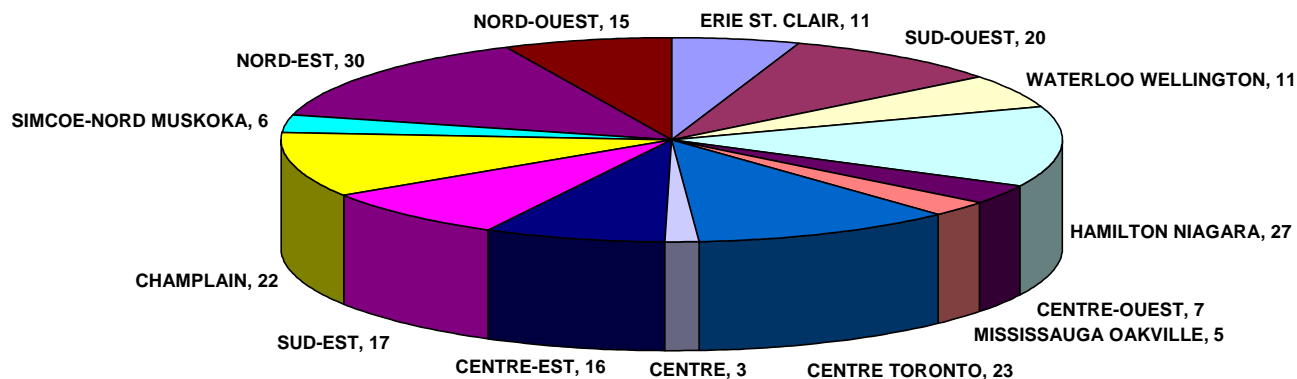
Le point sur les candidatures

La période prévue pour soumettre un dossier proposant la création d'une Équipe Santé familiale a pris fin le 15 février 2005.

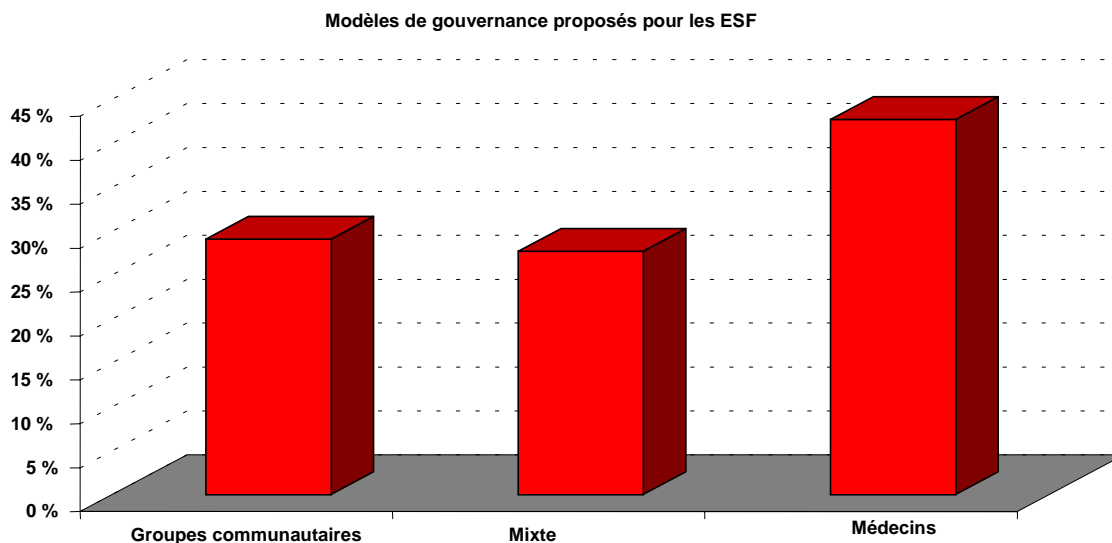
Nous avons reçu 213 dossiers provenant de toutes les régions de la province, et nous remercions tous les intéressés pour leur détermination et leur dévouement. Les propositions témoignent de la créativité et de l'innovation des intéressés ainsi que de leur enthousiasme manifeste à la perspective d'améliorer les soins primaires en Ontario grâce à ce nouveau modèle.

Le graphique ci-dessous illustre le nombre d'ESF proposés pour chaque Réseau local d'intégration des services de santé.

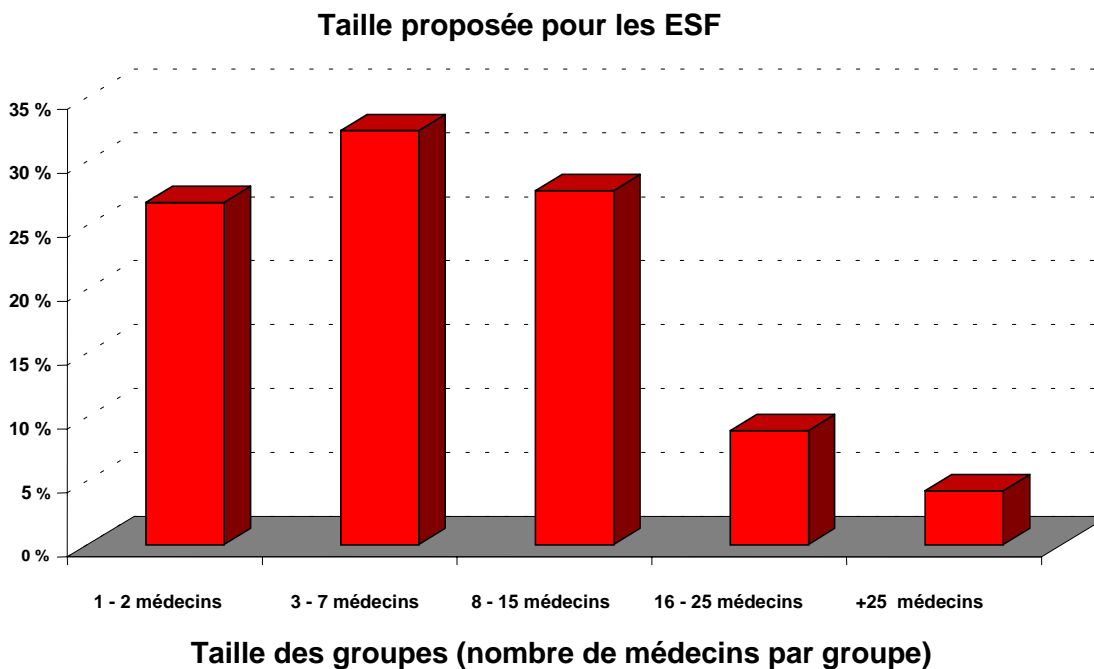
Ventilation des ESF proposées pour chaque RLISS



Les candidats ont proposé une variété de modèles de gouvernance.



Les groupes ayant manifesté un intérêt étaient de tailles variées, allant de petits groupes composés d'une poignée de professionnels de la santé à de très importants groupes communautaires dont certains étaient constitués en équipes travaillant en réseau.



Le processus d'évaluation

Sur les conseils du Groupe d'action multilatéral des ESF, le ministère a établi une liste de critères explicites qu'il appliquera pour examiner les propositions en fonction des les cinq objectifs suivants :

1. besoins de la population – ampleur de la pénurie de services, besoins sectoriels spéciaux
2. pertinence des services – atteinte des objectifs de l'ESF, adaptés aux besoins de la population
3. ressources humaines en santé – mélange de fournisseurs proposé convient aux services
4. intégration des partenaires/services – rôle des partenariats et du soutien communautaire
5. disponibilité – fournisseurs prêts à travailler, locaux, plans de recrutement

Le ministère a presque terminé son étude des dossiers. Il tiendra compte des facteurs ci-dessus tout en gardant à l'esprit la nécessité d'assurer un équilibre entre la ventilation géographique et les propositions sous le rapport taille, gouvernance et programme.

La suite?

1. Choix final du premier groupe de fournisseurs
2. Annonce officielle par le ministre
3. Autorisation donnée aux fournisseurs par le ministre d'entreprendre l'étape de création et de mise en place des ESF
4. Envoi par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée à chaque fournisseur retenu d'une lettre lui expliquant la procédure de création des ESF et lui attribuant un « coordonnateur d'ESF » afin

de le guider dans le processus de création et de mise en place de l'équipe.

L'annonce sera faite au cours du mois.

Soutien pour vous

Préparation d'outils, de listes de contrôle et de guides

Avec la participation du groupe d'action et d'autres conseillers, le ministère est en train d'élaborer divers outils qui guideront les groupes dans le processus de mise en place des Équipes Santé familiale.

Entre autres :

- 1) **Une liste de contrôle** : Les fournisseurs retenus recevront une liste de contrôle qui décrira les étapes ou phases de la création d'une ESF.
 - a. Composition – membres directeurs
 - b. Planification– détermination des services et des programmes
 - c. Plan d'affaires – présentation d'une demande d'aide financière détaillée
 - d. Préparatifs – rénovations, TI, etc., au besoin
 - e. Inauguration
- 2) **Guides** : Le ministère est en train de préparer une série de guides qui décriront plus en détail le processus de mise en place des ESF, y compris des modèles et des options de gouvernance, la collaboration interdisciplinaire pour la prestation des soins, la rémunération des fournisseurs, le financement des ESF, le versement unique de la somme nécessaire pour la mise en place de l'ESF et la technologie de l'information.

Ces outils et guides, qui seront disponibles au cours des mois d'avril et mai, seront offerts sur

le présent site et distribués aux fournisseurs qui auront été retenus.